Journal d'Euroméditerranée
CULTURE LOISIRS COMMERCES LOGEMENT EMPLOI ÉCONOMIE FORMATION ARCHITECTURE DEVELOPPEMENT DURABLE MER

PHOTO © DR

Euroméditerranée
Acte 2, Scène nord

PHOTO © PIERRE BENZRIHEM

JOURNAL SEMESTRIEL N°13 / NOVEMBRE 2014 / SUPPLÉMENT

www.euromediterranee.fr



« NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE »


Bernard Morel © Euroméditerranée

Bernard Morel, un économiste à la barre d'Euroméditerranée

Depuis le 6 octobre 2014, l'économiste Bernard Morel, Vice-président du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, préside Euroméditerranée.
Après avoir consacré une partie de sa carrière à la prévision économique et sociale, il s'est attaché à étudier l'aménagement du territoire et l'urbanisme. À 68 ans, ce professeur émérite des universités, a publié 17 ouvrages et une centaine d'articles. Euroméditerranée fait partie des sujets qu'il n'a cessé d'étudier depuis les années 90. Animateur interrégional de la prospective pour la DATAR* (1991-1995), il siège aux Conseils d'Administration de l'École Nationale du Paysage de Versailles de 2000 à 2008, de l'École Nationale d'Architecture de Marseille de 2004 à 2013 et de l'Université de Provence. Bernard Morel a durant six ans dirigé la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme d'Aix-en-Provence.
À la tête du Conseil d'Administration d'Euroméditerranée, Bernard Morel dévoile son ambition : « *construire un cœur de métropole à l'urbain apaisé et exemplaire en terme de développement durable en climat méditerranéen, une ville réconciliée avec elle-même et ses habitants, dont la diversité est une richesse, une ville qui attire les visiteurs, les voyageurs et les entreprises, une ville à vivre qui propose à tous et à chacun l'ensemble des services et des équipements dignes d'une capitale méditerranéenne* ».

* Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale

CENTRE D'INFORMATION D'EUROMÉDITERRANÉE
LES DOCKS,
ATRIUM 10.3
10, place de la Joliette
13002 Marseille
Tél : 04 91 14 45 00 -
Fax : 04 91 14 45 01
Métro : Joliette ligne 2
Bus : Lignes 82,35, 49, 55 ; Tram 2

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
François Jalinot

RÉDACTRICE EN CHEF
Marie-Claude Paoli

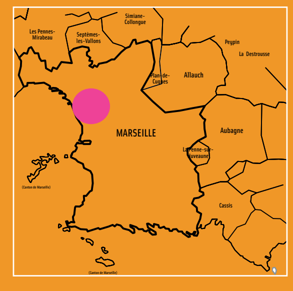
COORDINATION ET RÉDACTION
Sidonie Laban

CONCEPTION GRAPHIQUE
cbdesign
assistée de
Soizic Legrand

Imprimé en novembre 2014

CRÉDITS PHOTO
LABTOP pour le Groupement François Leclercq, architectes, urbanistes ; Camille Moirenc Photographe ; Pierre Benzrihem pour cbdesign; Eiffage immobilier Méditerranée/Golem Images/Souto de Moura ; Paysagiste Alfred Peter/ Urbanistes : B. Fortier/ J.-M. Savignat ; MPM ; CBDesign ; Sogima ; Progereal ; Interxion ; ANF Immobilier ; Bouygues immobilier ; Atelier Kleber Architectes ; Euroméditerranée ; Cofely services GDFSuez ; Bouwfonds Marignan

L'ÉcoCité entre en scène



Euroméditerranée prépare l'aménagement des 169 hectares de son extension. Le projet labellisé « ÉcoCité » démarrera par une opération pilote sur une parcelle de 2,4 hectares située près du siège d'EDF. Cet **Îlot démonstrateur** permettra à l'aménageur et à Eiffage d'expérimenter l'ensemble des dispositifs d'éco-construction appelés à être déclinés à grande échelle sur le périmètre de l'opération d'urbanisme et sur l'arc Méditerranéen.

Parc Bougainville, premier tronçon du parc des Aygalades - 4 Ha (2015-2016) © LABTOP pour le Groupement François Leclercq, architectes, urbanistes

L'ÉcoCité bénéficiera bientôt de son « **quartier témoin** »

Cette vitrine aura pour décor une friche industrielle de 2,4 hectares située rue Allar, dans le quartier des Crottes (15e), entre le nouveau siège régional d'EDF et le marché aux puces. Le projet a reçu le soutien du programme des fonds d'investissements d'avenir (6 M€). Il a pour objectif de tester sur un périmètre restreint l'ensemble des solutions innovantes en matière de développement durable que l'Établissement Public Euroméditerranée (EPAEM) compte déployer sur les 169 hectares de son extension. *« Il s'agit de voir comment toutes ces nouvelles techniques constructives s'adaptent au marché local, mais aussi de vérifier l'appropriation par les habitants de ces nouveaux dispositifs »*, explique François Jalinot, le Directeur Général de l'EPAEM.



Quartier témoin Allar / Bureaux de la Ville de Marseille © Eiffage immobilier Méditerranée - Golem Images - Souto de Moura



Luc Bouvet © Eiffage construction

QUESTIONS À **LUC BOUVET**, DIRECTEUR RÉGIONAL EIFFAGE CONSTRUCTION

EIFFAGE PRÉPARE LA RÉALISATION D'UNE DES PREMIÈRES PIÈCES URBAINES DE L'ÉCOCITÉ SUR L'ÎLOT ALLAR. QUELLE EN SERA L'AMBITION ?

LUC BOUVET : L'îlot démonstrateur Allar est l'un des 3 projets structurants d'Euroméditerranée 2. Il est la première pierre de l'ÉcoCité. L'îlot traduit les ambitions du groupe Eiffage en tant qu'acteur de la ville durable. Il s'agit d'une application du laboratoire Phosphore* visant à concevoir et à mettre en œuvre des innovations au service des villes de demain. Eiffage met tout en œuvre pour offrir une qualité de vie optimisée avec des coûts maitrisés et permettre ainsi au plus grand nombre d'accéder au maximum de services. On parle de « Low cost/easy tech ». L'îlot Allar comportera une halle universelle destinée à accueillir des prestataires nomades (coiffeur, soutien scolaire, pressing...), une e-conciergerie mutualisée pour les particuliers et les salariés des bureaux, des parking mutualisés, une école, une résidence senior, des commerces de proximité, le tout connecté. La finalité du projet sera également d'être dupliquée voire exportée à l'étranger.

COMMENT SE PASSE LA COLLABORATION AVEC EDUARDO SOUTO DE MOURA ?

Un grand prix Pritzker qui ose relever le pari du Low Cost dans la construction, ce n'est pas tous les jours ! Mr Souto de Moura est convaincu avec nous que l'architecture réussie, la réflexion innovante et la technicité de dernier cri comme la domotique ne sont pas synonymes de surcoût. C'est très intéressant d'échanger sur une vision partagée des services qu'attendent les futurs usagers qui viendront travailler ou vivre dans cette ÉcoCité !

QUEL EST LE CALENDRIER DE L'OPÉRATION ?

Les travaux ont démarré en octobre 2014 par la réalisation sur l'îlot A d'une opération de 10 000 m² de bureaux pour le compte de la Ville de Marseille. Un hôtel et un restaurant viendront compléter le programme. L'ensemble de l'ÉcoCité va s'échelonner jusqu'en 2017.

* Laboratoire Phosphore : Cellule Recherche et Développement d'Eiffage Construction


Quartier témoin Allar © Eiffage immobilier Méditerranée / Golem Images / Souto de Moura

Logements, bureaux et services

Pour donner corps à cette ambition, l'aménageur s'appuiera sur l'expertise du Prides (Pôle régional d'innovation et de développement solidaire) « Bâtiments Durables Méditerranéens », des pôles de compétitivité « Solutions Communicantes Sécurisées » (SCS) et « CapÉnergies ». Au-delà de l'innovation technique et technologique, ce projet vise à créer un nouveau modèle d'habitation méditerranéen adapté au contexte climatique et favorisant le confort et la qualité de vie (Conciergerie, e-conciergerie, commerces, crèche…). Aménagé par Eiffage Immobilier, ce quartier témoin de 58 000 m² de plancher regroupera 400 logements, 30 000 m² à énergie positive (qui produisent plus d'énergie qu'ils n'en consomment), un hôtel de 90 chambres, des bureaux et des équipements publics (20 000 m²) qui seront raccordés par un système énergétique géré par EDF, utilisant la thallassothermie. Le tout organisé autour d'une rue « universelle » concentrant les services aux particuliers, les entreprises et la logistique. Le quartier devrait abriter 800 habitants et 2 000 emplois. La ville de Marseille fera partie des premiers utilisateurs. Elle a en effet acheté, sur plan, un immeuble de bureaux de neuf étages (10 931 m² de plancher) dans lequel elle regroupera d'ici 2017 différents services administratifs, dont la Direction Générale de l'Architecture et des Bâtiments Communaux (DGABC). Un investissement de 36,23 M€ TTC. Pour le Directeur Général des Services de la ville de Marseille, Jean-Claude Gondard, « *il s'agit d'améliorer les conditions de travail des services, mais aussi d'impulser une dynamique au projet porté par Euroméditerranée* ».

Un prix Pritzker à la baguette

À la planche à dessin, nous trouvons l'architecte portugais **Eduardo Souto de Moura**, lauréat 2011 du prix Pritzker, Nobel des architectes. Avec son homologue phocéen Jacques Sbriglio, il fait partie de l'équipe de concepteurs retenue par Eiffage pour créer le macro lot qui donnera le *la* du projet. Le promoteur pilotera la mise en œuvre de la première tranche du programme résidentiel qui comprendra logements sociaux et en accession à prix maîtrisé. Cette phase initiale sera menée simultanément avec le premier volet du programme tertiaire et hôtelier. La suite se déroulera de manière progressive, en trois autres phases confiées à des groupements de promoteurs-concepteurs. Ils travailleront en coordination avec l'équipe de François Leclercq, urbaniste en chef de l'ÉcoCité. Les premiers coups de pioche ont été donnés en octobre 2014, pour une mise en service progressive à partir du début de l'année 2017.

5 100 logements d'ici 2020

Le quartier témoin Allar constituera l'une des trois pièces maîtresses de la première phase d'aménagement de l'ÉcoCité (la Zac Littorale). Étendue sur une quarantaine d'hectares, cette Zac s'articulera autour de trois pôles de projets. Pour commencer l'îlot démonstrateur Allar. Puis le secteur du Cap Pinède et du boulevard du Capitaine Gèze au nord, appelé à accueillir le futur palais des événements, le marché aux puces et le nouveau pôle d'échanges multimodal. Et enfin la première tranche du parc urbain des Aygalades, dans le secteur de Bougainville (4 hectares), au confluent des Docks Libres et du Parc Habité d'Arenc, ultime pièce résidentielle de la première phase d'Euroméditerranée. Au total, d'ici 2020, cette première Zac devrait réunir environ 638 000 m² de plancher, avec une prédominance de l'habitat : 5 136 logements dont 1 750 sociaux, 875 en accession à coût maîtrisé, 250 logements étudiants et 350 pour personnes âgées. Le reste du tissu sera composé de bureaux, de locaux d'activité, de commerces et d'équipements publics. L'aménagement de ce nouveau quartier représentera un investissement public d'environ 70 M€, financé par l'État à hauteur de 34%, la Ville de Marseille pour 21%, la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, la Région PACA et le Conseil Général des Bouches-du-Rhône pour 15% chacun.

Des grands principes déjà appliqués sur le premier périmètre

QUESTIONS À **JEAN-PIERRE MONÉGER**, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT DE GDF SUEZ ÉNERGIE SERVICES ET DIRECTEUR GÉNÉRAL DE COFELY SERVICES.



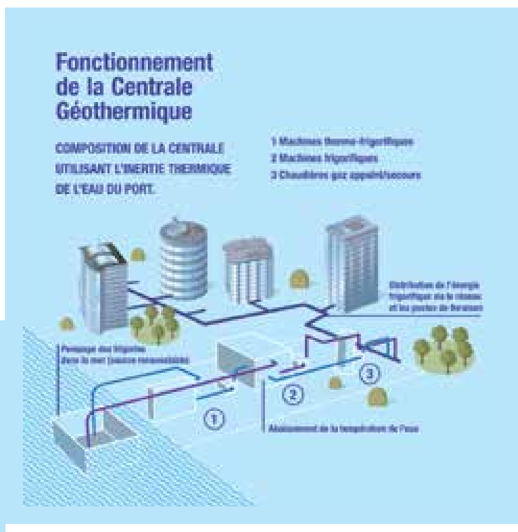
Jean-Pierre Monéger © Cofely services, GDF Suez

COFELY (GROUPE GDF SUEZ) VA INSTALLER SA PREMIÈRE CENTRALE DE GÉOTHERMIE MARINE À ARENC. EN QUOI CONSISTE CETTE TECHNOLOGIE ?

J.P. MONÉGER : Le principe est très simple. Il s'agit de pomper l'eau de mer dans les bassins du port, puis, à partir d'échangeurs et de pompes à chaleur, de produire, selon les besoins, du froid ou du chaud dans la centrale installée sur le môle d'Arenc. Cette énergie sera ensuite acheminée vers les bâtiments. L'été, l'eau débarrassée de son sel refroidira le circuit qui circulera sous la chaussée, entre le boulevard du Littoral et les Docks (3 km). L'hiver, il suffira de réchauffer légèrement la température de l'eau avec des pompes à chaleur pour assurer le chauffage du bâti. Nous maîtrisons cette technique, car nous exploitons depuis plusieurs années à Paris une centrale fonctionnant sur le même principe. La seule différence tient à la nature de l'eau : la Seine n'est pas salée. Pour Marseille, nous utiliserons de l'eau de mer, cela implique de prévoir des dispositifs anticorrosion.

QUELS SONT LES ATOUTS DE LA GÉOTHERMIE MARINE PAR RAPPORT À UN SYSTÈME DE CHAUFFAGE TRADITIONNEL ?

Les avantages de cette technologie sont nombreux, d'un point de vue économique comme environnemental. Son efficacité énergétique est incomparable puisqu'elle permet de consommer 65% d'eau en moins, d'émettre 50% d'émissions de CO_2 en moins, et de diminuer de 80% l'utilisation de produits chimiques par rapport à des installations autonomes classiques.



Fonctionnement de la centrale de géothermie marine © Cofely services, GDF Suez

CENTRALE THASSALIA DE CHAUD ET DE FROID

TRACÉ DU RÉSEAU

BASSINS DE COMMERCIALISATION

1. Quais d'Arenc Parc habité
2. Euromed Center
3. Zone des Docks
4. Zone Mazenod Portuaire



Plan du réseau de chaud et froid d'Euromed 1 © CB Design

Les grandes dates de l'ÉcoCité

2007

Validation de l'extension de l'Opération d'Intérêt National en Conseil d'État

2008

Sélection de l'équipe François Leclercq Architectes Urbanistes

Appel à projet « Plan ville durable ÉcoCité »

2009

Labellisation ÉcoCité

2010

Appels à projet Programme « investissements d'avenir – ville de demain »

2011

Signature du protocole financier de l'Opération d'Intérêt National

Candidature au programme « investissements d'avenir – ville de demain »

Trois opérations sont retenues pour le financement : la boucle à eau de mer, le parc Bougainville, l'Îlot démonstrateur Allar

2015

Création de la première ZAC de l'extension de l'Opération d'Intérêt National

Chiffres clefs de l'Îlot Allar

SURFACE TOTALE

2,4 hectares

58 000 m² de plancher

NOMBRE DE LOGEMENTS

400

NOMBRE DE BUREAUX

20 000 m² de bureaux et d'équipements publics

NOMBRE D'HABITANTS

800

NOMBRE D'EMPLOIS

2 000



ÉcoCité Euroméditerranée

Un **nouveau terminus multimodal** pour la ligne 2 du métro

Premier jalon de l'extension du réseau de transport collectif en site propre vers le nord, le chantier de prolongement du métro vers le boulevard du Capitaine Gèze (15e) est entré dans une phase opérationnelle.



Pôle multimodal Capitaine Gèze © MPM

Fin 2013, la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole a frappé les trois coups des travaux d'aménagement du nouveau terminus de la ligne 2 du métro. Dans douze mois, les rames de la RTM n'arriveront plus dans une station en cul-de-sac, mais dans un hub interconnecté à l'ensemble des réseaux de transports collectifs. Conçu par l'architecte niçois Marc Barani, ce pôle d'échanges multimodal sera installé sur l'emprise de l'ancien dépôt de la RTM (le dépôt Zoccola), à 900 mètres au nord de l'actuel terminus de Bougainville (2e).Les bâtiments voisins, ainsi que la passerelle routière, céderont la place à une imposante gare multimodale sur quatre niveaux. Outre le nouveau terminus du métro, celle-ci abritera dès l'automne 2015 une gare routière capable d'accueillir 6 lignes de bus urbains, 2 lignes de bus à haut niveau de service (BHNS), 2 lignes des cars interurbains. Les automobilistes arrivant du nord de l'agglomération pourront garer leur véhicule dans le parking relais de 630 places intégré à l'équipement. ÉcoCité oblige, ce parc de stationnement disposera d'une dizaine de bornes de recharge pour véhicules électriques... et offrira 79 places pour les vélos et les motos. Le volet développement durable de l'opération sera renforcé par l'installation de 1 000 panneaux photovoltaïques sur les ombrières du dernier niveau du parking. L'ensemble de cette opération (extension de la ligne du métro et création du pôle d'échanges) représente un investissement de 93,1 M€, financé par la Communauté Urbaine (67%), le Conseil Général des Bouches-du-Rhône (21%), l'État (9%) et la Région PACA (3%).

QUESTIONS À **GUY TEISSIER**, PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE MARSEILLE PROVENCE MÉTROPOLE

QUELLE EST L'AMBITION DE CETTE EXTENSION DU MÉTRO ?

GUY TEISSIER : Tendre notre réseau métro-tramway-bus constitue une de mes priorités en tant que Président de la Communauté Urbaine. Car améliorer la desserte de notre territoire revient à améliorer son attractivité et donc son développement économique. Pour être pertinente, cette extension de réseau suivra un axe Nord-Sud. Ainsi, nous allons prolonger de 900 mètres la ligne 2 du métro, de Bougainville jusqu'au boulevard du Capitaine Gèze. L'amélioration de la desserte de ces quartiers - La Cabucelle et Les Crottes - sera l'occasion de les insérer dans le vaste projet de transformation urbaine de l'extension d'Euroméditerranée.

COMMENT FONCTIONNERA CE PÔLE D'ÉCHANGES ?

Nous préparons au boulevard du Capitaine Gèze un véritable pôle d'échanges multimodal, labellisé « ÉcoCité ». Bus, voiture, métro, vélo, marche à pied... les Marseillais pourront passer aisément d'un mode de transport à un autre, dans un contexte facilitateur de l'éco-déplacement. En plus de la station de métro, ce pôle abritera une gare routière, un parc relais de 630 places, un parc à vélos et un parc de deux-roues. De ce pôle partiront les lignes de bus desservant les quartiers nord. Dans un second temps, l'autopont enjambant le carrefour rue de Lyon / avenue du Cap Pinède sera démoli et le trafic routier passera en tunnel, ce qui permettra de réaménager la place de La Cabucelle et de redynamiser la vie de quartier.

Autour de la Major, espace et lumière pour les promeneurs

La cathédrale de la Major bénéficie désormais de **6 000 m² d'espaces minéraux et végétaux** dédiés à la détente, à deux pas d'une galerie commerciale majeure.



Les nouveaux abords de la Cathédrale de la Major © Camille Moirenc Photographe

Il ne s'agit pas encore des jardins suspendus de Babylone, mais les aménagements des abords de la cathédrale de la Major devraient faire date, avec leurs larges espaces qui invitent les passants à contempler la mer, les îles et les navires en partance.

Après l'ouverture des espaces commerciaux des Voûtes de la Major, Euroméditerranée soigne les abords de cette Boqueria façon Marseille située entre le parvis de la cathédrale et le Musée Regards de Provence. Leur livraison courant 2014 a révélé des espaces dégagés, des terrasses de cafés, de restaurants et des lieux de promenade avec vue sur mer, l'idéal pour une pause dans un des plus beaux sites de Marseille. D'ores et déjà, les promeneurs peuvent profiter du square Vaudoyer qui relie le nouveau boulevard du Littoral au quartier historique du Panier. Le chantier de 3 M€ s'est achevé durant l'été 2014. Les Ateliers Lion et les architectes paysagistes Ilex et Lavalin ont réalisé l'escalier d'accès et la dalle de support du jardin Vaudoyer. Un parc d'enfants y occupe une place centrale. Juste en contrebas, la place Albert Londres bénéficie de plantations d'arbres méditerranéens qui en feront une promenade ombrée. Ses 3 200 m² bordés de mains courantes et parsemés de bancs seront partiellement dévolus aux tables et parasols de huit restaurants. L'ensemble, financé par l'établissement public Euroméditerranée pour un montant de 1,2 M€, est ouvert au public depuis l'été 2014.

Les aménagements réalisés aux abords de la Major viennent compléter les nombreux équipements réalisés de part et d'autre du boulevard du Littoral qui devient ainsi un véritable « paséo », une artère dévolue aux promenades dominicales, culturelles ou nocturnes.

Euroméditerranée aura **20 ans** en 2015

Créé en 1995, Euroméditerranée a dès l'origine occupé une place à part.

Tout d'abord parce que l'opération a été initiée par l'État dans une ville souvent rebelle à l'autorité.

Souvenons-nous également du contexte en 1995 : 21 % de taux de chômage allant jusqu'à 35 % dans certains quartiers de l'arrière-port ; une ville qui tourne le dos à son port de commerce durement touché par la désindustrialisation ; un projet européen de zone de libre échange méditerranéenne baptisé « processus de Barcelone ».

L'opération d'intérêt national est lancée en pleine campagne des élections municipales comme une nouvelle chance pour la ville. Un projet qui va relever les défis du redressement économique et urbain et faire rayonner Marseille comme base de lancement du processus de Barcelone.

La barre est haute et les attentes de la population très fortes.

La dynamique est en marche, impulsée par une gouvernance atypique qui associe l'État et l'ensemble des collectivités territoriales, toutes tendances politiques confondues, dans les prises de décisions stratégiques.

La métamorphose débute en 1998 avec le réaménagement de la place de la Joliette. En 2004 c'est le premier programme de logements, M5 les Docks, reconversion d'un ancien site industriel conçus dans le respect du développement durable. En 2007, l'État décide d'étendre Euroméditerranée de 169 hectares vers le nord.En 2009, le territoire de l'extension est labellisé ÉcoCité. 2010 est marqué par la coupure de l'autoroute A7 et le démarrage de la rénovation de l'entrée de ville. 2013 révèle la transformation de la façade littorale.

Depuis 20 ans, Euroméditerranée transforme Marseille.

Le nouveau Marseille sera célébré en 2015 par une série d'évènements comme une exposition de photographies « avant-après » sur l'espace public, l'inauguration du boulevard Euroméditerranée le long de la façade littorale ou encore une grande soirée anniversaire.

AVANT : la **GARE DES DOCKS** avant les travaux de construction du quartier d'affaires
APRÈS : l'aménagement du **BOULEVARD DE DUNKERQUE**

© DR / © Camille Moirenc



© DR

AVANT : le **HANGAR J4** en 1997
APRÈS : **LE J4** nouveaux aménagements inauguré en juin 2013

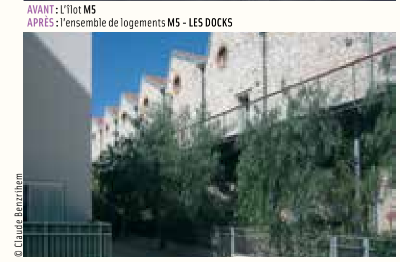


© Claude Benzrihem



© DR

AVANT : L'îlot **M5**
APRÈS : l'ensemble de logements **M5 - LES DOCKS**



© Claude Benzrihem



© DR

AVANT : L'ancien bâtiment de la **GARE SAINT-CHARLES** réintégré dans la grande halle.
APRÈS : l'aménagement de la nouvelle gare et de ses **ABORDS**

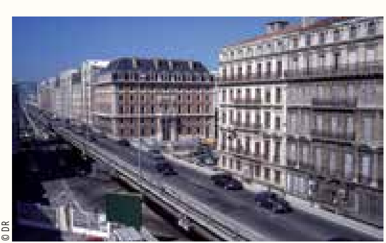


© Camille Moirenc



AVANT : L'**ÎLOT BERNARD DUBOIS**
APRÈS : l'ensemble de logements et de résidences étudiantes





© DR

AVANT : **LE VIADUC DU LITTORAL** avant sa démolition
APRÈS : l'aménagement du **BOULEVARD DU LITTORAL**





© Laurent Carte

La **Porte d'Aix** change de visage

Euroméditerranée conduit une opération de rénovation des **quartiers Saint-Charles et Porte d'Aix**. L'ensemble couvre 16 hectares.



La Porte d'Aix © Paysagiste Alfred Peter / Urbanistes : B. Fortier / J.-M. Savignat



Parc Saint-Charles © Paysagiste Alfred Peter/Urbanistes : B. Fortier / J.-M. Savignat

Reconfigurée par le recul de l'A7 et la construction d'un nouvel échangeur, l'entrée Nord de Marseille n'est plus asphyxiée par la circulation routière. Cette « libération » autorise une nouvelle mise en valeur de la porte d'Aix.
Après la métamorphose de la gare Saint-Charles et la sortie de terre de nombreuses opérations immobilières, la desserte se trouve désormais au centre des préoccupations des urbanistes depuis août 2014. Le chantier se déroule par étapes. Une première phase délicate commencera à partir de mars 2015 avec le déplacement de nombreux réseaux et l'organisation d'une circulation provisoire. La dernière étape portera sur la réalisation du parc urbain dont les grandes lignes ont été définies par la concertation,qui a eu lieu en 2011. Le projet porte sur la construction d'un espace vert de plus d'un hectare, planté, entièrement clôturé et gardienné. Il rayonne sur 3 hectares d'espaces publics réaménagés. Une telle surface dans une zone urbaine dense est aussi exceptionnelle que complexe à mettre en œuvre.

En effet, pour sa réalisation, il a fallu supprimer 300 mètres d'autoroute !
Subsistent quelques inconnues comme l'Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires (École d'Architecture, École du Paysage, Institut Universitaire d'Aménagement Régional). Il pourrait prendre place sur le secteur d'ici 2018. Sa réalisation dépend de son inscription au Contrat de Plan État Région qui devrait intervenir avant la fin de l'année 2014. Sur 14 000 m², ce nouveau pôle d'expertise positionnerait Marseille comme place d'excellence dans le domaine de l'approche scientifique des problématiques urbaines durables.
À terme, 10 000 étudiants travailleront sur ce périmètre délimité par la Faculté Saint-Charles, la bibliothèque de sciences sociales, les laboratoires de recherche de l'Îlot Bernard Dubois et la Faculté de Sciences de Gestion de la Halle Puget.
Ce projet conditionne tous les autres, les résidences universitaires, les équipements scolaires, les logements étudiants.
Sur les 118 000 m² de la ZAC St Charles, il reste 44 000 m² à construire, ce projet représente 14 000 m² soit un tiers de la surface restante, c'est dire l'enjeu de cette implantation.

Euroméditerranée mode d'emploi

QU'EST-CE QU'EUROMÉDITERRANÉE ?

Lancée en 1995, l'Opération d'Intérêt National Euroméditerranée associe l'État, la Ville de Marseille, la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Conseil Général des Bouches-du-Rhône. **Euroméditerranée aménage 489 hectares** entre le Vieux-Port, la gare Saint-Charles et le Grand Port Maritime de Marseille (GPMM), avec pour objectif de doter Marseille d'un nouveau centre-ville international.

QUEL RÔLE JOUE EUROMÉDITERRANÉE DANS LE DÉVELOPPEMENT DE MARSEILLE ?

L'établissement joue un rôle de premier plan dans la métamorphose de Marseille. Euroméditerranée poursuit une véritable stratégie en intervenant en tant qu'aménageur et en veillant à maintenir un équilibre entre croissance économique, équité sociale et respect de l'environnement. Pièce par pièce, équipements publics, immeubles résidentiels et de bureaux, plans de circulation, se mettent en place pour former un tout né de la créativité des urbanistes. Ainsi, grâce à l'action d'Euroméditerranée, les Marseillais se sont réappropriés le boulevard du Littoral, une promenade en bord de mer qui part du Silo et dessert les Terrasses du Port, les Docks, les Voûtes de la Major pour rejoindre le Musée Regards de Provence, la Villa Méditerranée et le MuCEM.

QUELLES ONT ÉTÉ LES GRANDES ÉTAPES D'EUROMÉDITERRANÉE DEPUIS 1995 ?

L'année 1998 avec le réaménagement de la place de la Joliette. 2004 avec le premier programme de logements, **M5 les Docks**, reconversion d'un ancien site industriel conçus dans le respect du développement durable. **En 2007, l'État décide d'étendre Euroméditerranée de 169 hectares vers le nord**. En 2009, le territoire de l'extension est labellisé ÉcoCité. 2010 est marqué par la coupure de l'autoroute A7 et le démarrage de la rénovation de l'entrée de ville. 2013 révèle la transformation de la façade littorale.

QUELS SONT LES PROCHAINS DÉFIS À RELEVER ?

L'achèvement d'Euromed 1 avec la construction du P**arc Habité d'Arenc**, un nouveau quartier à vivre entre la tour CMA-CGM et l'hôpital Européen ainsi que la réalisation de la **nouvelle entrée de ville Saint-Charles – Porte d'Aix** avec son parc, son campus urbain, ses logements et ses services. Egalement la poursuite du projet d'aménagement comme un « laboratoire de la ville durable Méditerranéenne ». Il s'agit de proposer une offre urbaine partagée, accessible à tous, en préservant l'environnement, la santé et favorisant le confort d'usage pour tous à un coût acceptable.

EUROMÉDITERRANÉE DE 1995 À 2030 en 5 chiffres

- 35 000 emplois créés
- 7 milliards investis
- 50 000 habitants supplémentaires
- 1 million de m² de bureaux
- 20 000 nouveaux logements

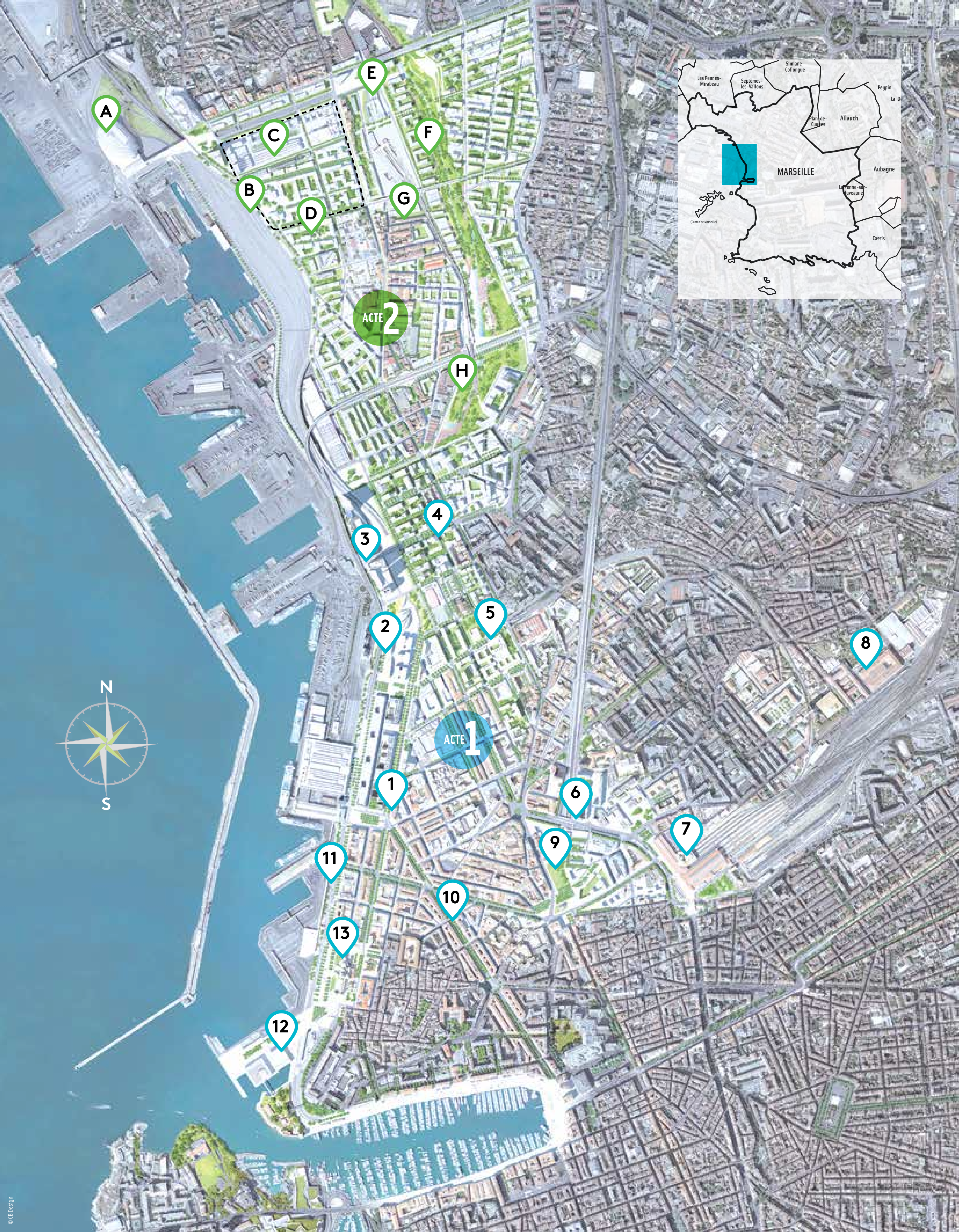
les lieux emblématiques d'euroméditerranée

EUROMÉDITERRANÉE ACTE 1

1. La Joliette -Quartier d'affaires
2. Euromed Center
3. Les Quais d'Arenc, CMA CGM
4. Parc Habité d'Arenc
5. Hôpital Européen
6. Nouvelle entrée de ville
7. Gare Saint-Charles
8. Belle de mai (3 pôles/médias-patrimoine-culture)
9. Parc Saint-Charles
10. Rue de la République
11. Boulevard Euroméditerranée
12. J4/Les musées
13. Cathédrale de la Major

EUROMÉDITERRANÉE ACTE 2

- A Arena
- B Corniche nord
- C Marché aux puces
- D Îlot Allar
- E Pôle de transports Capitaine Gèze
- F Parc des Aygalades
- G Les Crottes
- H Parc Bougainville


A
B
C
D
E
F
G
H
ACTE 2
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
ACTE 1
N
S
Simiane-Collongue
Les Pennes-Mirabeau
Septèmes-les-Vallons
Peypin
Plan-de-Cuques
Allauch
MARSEILLE
Aubagne
La Penne-sur-Huveaune
(Canton de Marseille)
Cassis
© LB Design

Cœur Euromed

BOUWFONDS MARIGNAN vient de lancer « Cœur Euromed ». La première tranche de 52 logements, d'une surface variant de 32 à 95 m², devrait sortir de terre au quatrième trimestre 2015. Ce programme conçu par l'architecte Alain Marcou comptera au final 113 logements en accession, situé entre la rue de Ruffi et la rue Peyssonnel. Il s'étend sur 7 508 m² et comprend des commerces en pied d'immeuble sur 778 m².



Cœur Euromed, lumière et végétation au cœur de la résidence © Bouwfonds Marignan



Le Balcon des Arts, rue Pontevès/rue d'Hozier © Progéréal

Le Balcon des Arts sur le site de La Minoterie

«Le Balcon des Arts», un immeuble de 8 niveaux comprenant des appartements (du studio au 4 pièces) et 1 250 m² de bureaux, sera livré au 1er trimestre 2017. Ce projet conduit par **PROGÉRÉAL** occupera l'angle de la rue Pontevès et de la rue d'Hozier (13002), sur l'emplacement d'un ancien immeuble de bureaux et du théâtre de la Minoterie (devenu théâtre Joliette-Minoterie).



Meridian Square © Sogima

Meridian Square attendu en 2016

À proximité de la station de métro Désirée Clary et de l'Hôpital Européen, la **SOGIMA** finalise « Meridian Square ». Cet ensemble de deux bâtiments, pensé par l'architecte Jean-Michel Battesti, occupe 6 247 m². Il s'élève sur 9 étages et intégrera 46 logements en accession, dont 36 logements sociaux et environ 1 000 m² de commerces en rez-de-chaussée. La livraison est prévue au deuxième trimestre 2016.

La nouvelle vie de Desbief

QUID DE L'ANCIEN HÔPITAL DESBIEF, démoli cet été ? Son avenir reste à préciser. **ANF IMMOBILIER** envisage la construction de bureaux ou une opération mixte associant immobilier d'entreprise et logements. La société foncière d'investissement prévoit de trancher courant 2015. Dans tous les cas, des locaux d'activités, des commerces de proximité et/ou des équipements à destination des jeunes occuperont les rez-de-chaussée.



Cirmad Grand Sud, boulevard des Dames © Atelier Kleber Architectes

Cirmad Grand Sud poursuit sur sa lancée

Cirmad Grand Sud, maitre d'ouvrage du complexe immobilier ou s'implantera prochainement le nouveau siège de la DREAL, poursuit sur sa lancée. Après plusieurs mois de fouilles archéologiques, la filiale du groupe Bouygues a initié cet été les travaux d'une opération mixte de 14 055 m² sur le boulevard des Dames (13002) comprenant un immeuble de bureaux avec commerces en rez-de-chaussée, un EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) de 82 lits ainsi qu'un parking en sous-sol de 164 places. Conçu par l'Atelier de la rue Kleber, SARL d'Architecture, ce nouvel ensemble devrait être achevé fin 2015. Il représente un investissement de 37 M€. »



Pôle Média Belle de Mai © Camille Moirenc Photographe

Le **Pôle Média Belle de Mai** fête ses dix ans

En dix ans, Marseille a accueilli 1 300 tournages, dont 345 en 2013. Le pari tenté en 2004, avec la création du Pôle Média Belle de Mai sur la friche industrielle laissée par l'usine Seita, est réussi. La ville a pris sa place, derrière Paris, dans le paysage audiovisuel et multimédia français. Le pôle propose tous les locaux et services nécessaires au tournage, à la production, aux prestations techniques et à la diffusion. Au printemps 2015, effets spéciaux et captures de mouvements pourront également être réalisés à Marseille.



Le hub des services internet en Méditerranée © Interxion

Marseille, au cœur des **connexions Internet Europe-Méditerranée**

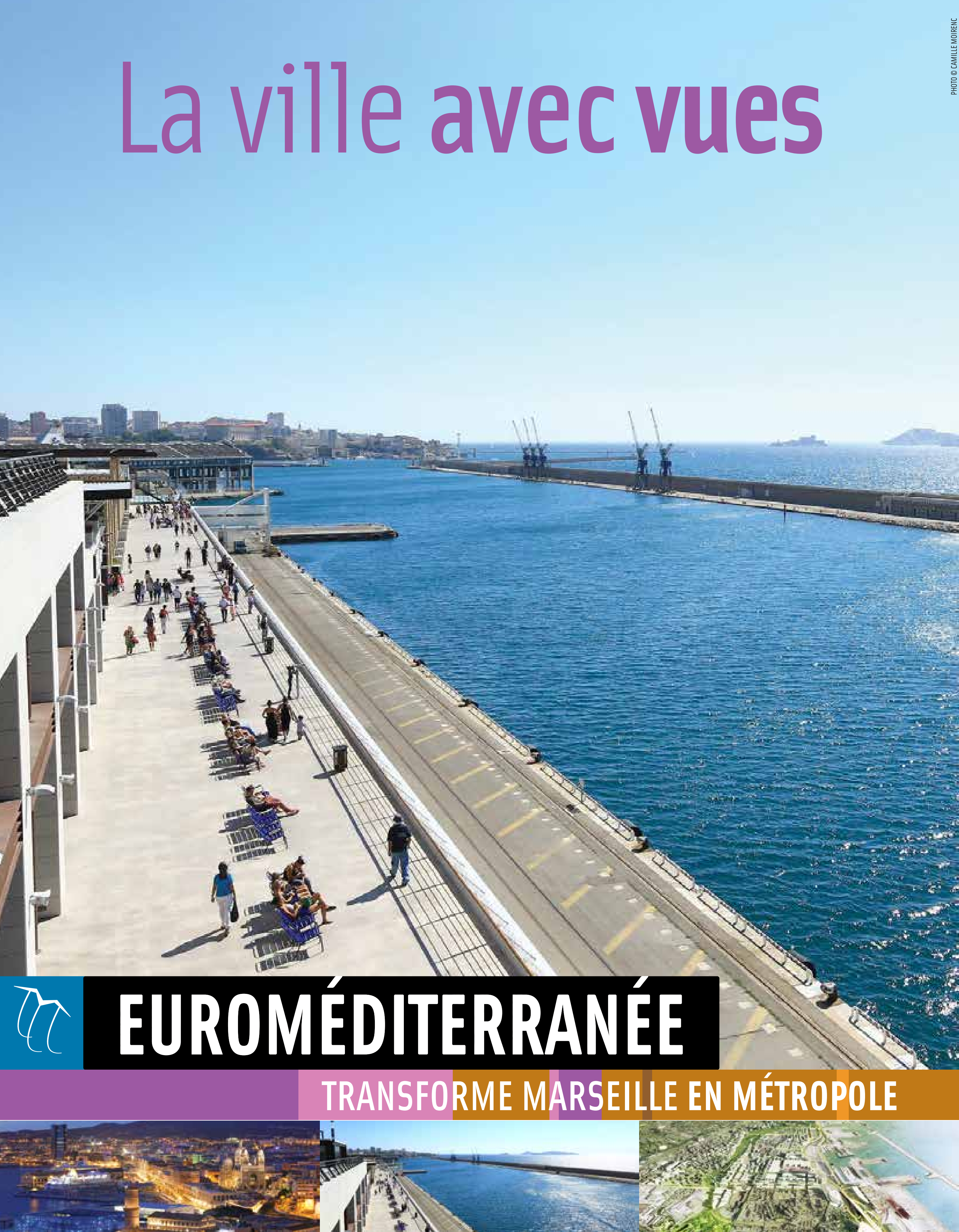
INTERXION CHOISIT MARSEILLE pour développer son huitième data center français, le premier hors de Paris. Le groupe européen a racheté le centre de SFR à la fin de l'été avec l'ambition de créer un hub de connexion aux réseaux télécom pour le trafic Internet vers l'Asie et l'Afrique, en utilisant les huit câbles sous-marins qui traversent la Méditerranée. Interxion investit à cet effet 25 M€ qui permettront d'agrandir et de rénover le site de l'avenue Salengro (3e arrondissement).



Lauréats du concours de l'innovation © Euroméditerranée

Trois projets durables primés par **Med Innovant**

Pour sa troisième édition, le concours Med Innovant a récompensé des projets visant à **AMÉLIORER SUR UN MODE DURABLE LE QUOTIDIEN DES USAGERS DU QUARTIER EUROMÉDITERRANÉE**. Cette année, trois sociétés se sont distinguées : l'installateur de points de tri pour les emballages de boissons Lemon Tri, la plate-forme d'échanges d'expériences et de savoir-faire « Rendez-vous chez nous », ainsi que le loueur de voitures électriques Totem.


La ville avec vues
PHOTO © CAMILLE MOIRENC
EUROMÉDITERRANÉE
TRANSFORME MARSEILLE EN MÉTROPOLE